

**Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique**

**XIV<sup>e</sup> Session du Groupe de travail  
sur  
l'aménagement de la faune sauvage et des aires protégées**

Libreville, Gabon, 20-22 mars 2002

**RAPPORT**

Séminaire en cours de session sur le thème

**Utilisation durable des ressources en faune sauvage**

—

**La crise de la viande de brousse**

## Introduction

Le thème du séminaire était "*Utilisation durable des ressources en faune sauvage – la crise de la viande de brousse.*"

La réunion s'est ouverte par une session plénière au cours de laquelle le thème de la réunion a été exposé par deux présentations. La première présentation était un examen détaillé, extrêmement informatif et enrichissant de la question de la viande de brousse au Ghana, faite par le Directeur national de *Conservation International Ghana*.

La seconde présentation, faite par la FAO, était une vue d'ensemble de la question de la viande de brousse en Afrique.

Après les discussions initiales basées sur ces présentations, la réunion s'est scindée en trois groupes de travail, chacun traitant un aspect particulier du thème du séminaire. Les résultats des délibérations des groupes de travail, succinctement résumés ci-dessous, ont été présentés et discutés lors d'une session plénière finale.

## Groupe de travail 1

Thème: *Dimensions économiques et socioculturelles de la viande de brousse*

Les participants ont reconnu que la faune sauvage fournit un éventail de bénéfices et valeurs économiques et socioculturels, qui incluent:

- une contribution à la nutrition et à la sécurité alimentaire;
- la génération de revenus par la vente de viande;
- la génération de revenus par la vente de trophées et de peaux;
- des utilisations dans la pratique médicale traditionnelle;
- une signification socioculturelle, comme dans les chasses rituelles associées à des rites de passage;
- une signification spirituelle, telle que dans le cas des tabous.

Il a été reconnu que tous ces bénéfices et valeurs sont menacés par la rapide expansion du commerce de la viande de brousse qui a émergé ces dernières décennies, et il a été noté qu'il existe des raisons économiques et socioculturelles bien établies pour un prélèvement accru de la viande de brousse, qui sont les suivantes:

- échecs de la politique et du marché qui ont conduit à une sous-évaluation des ressources et des facteurs dissuasifs pour leur gestion;
- entrée de nombreux ruraux dans l'économie monétaire;
- taux d'urbanisation croissants;
- ouverture de zones forestières isolées par le biais d'une activité d'exploitation forestière et du développement des infrastructures;
- changements des technologies de chasse;
- militarisation de zones forestières;
- modifications de l'environnement macro-économique, en particulier la dévaluation du franc CFA;
- croissance démographique.

Il a été noté que c'est sur les populations rurales pauvres que pèsent le plus lourdement les conséquences négatives du commerce de la viande de brousse. La conséquence est que leur

capacité future à tirer profit des ressources est en danger, ce qui a des implications importantes sur les moyens de subsistance et les mesures de sécurité sociale.

Le commerce de la viande de brousse menace également sérieusement la conservation de la biodiversité.

### Trouver des solutions au problème

Le commerce de la viande de brousse étant largement illégal, extrêmement répandu, et fonctionnant à une échelle locale, nationale, régionale et internationale, les solutions à la crise de la viande de brousse s'avèrent difficiles à trouver.

A ce jour, la recherche de solutions a été essentiellement le fait d'organismes de conservation, qui n'ont pas prêté suffisamment d'attention aux intérêts humains.

Lorsque les solutions proposées ont été inefficaces, cela a souvent été dû à des raisons socio-économiques. Une considération insuffisante est accordée au caractère social de la production et du commerce de la viande de brousse, à son rôle dans les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, et les options de gestion proposées ne sont pas réalistes.

Afin de trouver des solutions au problème de la viande de brousse, de nouvelles approches sont requises pour réconcilier les besoins humains avec ceux de la conservation.

## **Groupe de travail 2**

Thème: *Pratiques négatives relatives à l'exploitation et à l'utilisation des ressources en faune sauvage*

Les participants ont utilisé trois catégories pour aborder le thème:

### **1. Moyens utilisés**

#### 1.1 Moyens modernes

- fusils de chasse
- armes militaires
- produits chimiques
- projecteurs
- pièges modernes
- moyens de transport modernes

#### 1.2 Moyens traditionnels

- pièges [toutes formes]
- chasse avec des meutes de chiens
- feu
- appâts empoisonnés
- flèches empoisonnées, etc...

### **2. Méthodes ou pratiques**

#### 2.1 Méthodes modernes

- chasse avec des projecteurs

- poursuites par bateau, véhicule à roues ou avion
- utilisation d'armes et de munitions inappropriées

## 2.2 Méthodes traditionnelles

- chasse à pied
- traque
- chasse collective
- chasse avec feux de brousse
- chasse avec utilisation de leurres

## **3. Utilisation des ressources en faune sauvage**

Cette catégorie inclut quatre types d'utilisation:

### 3.1 Utilisation commerciale

L'utilisation commerciale des ressources en faune sauvage est généralement illégale. Mais cette activité informelle se fait à très grande échelle et menace l'équilibre des ressources en faune sauvage.

A cet égard, le Groupe de travail recommande que chaque pays organise la chaîne de production de viande de brousse en élaborant ou en appliquant des lois réglementant ce secteur.

### 3.2 Utilisation pour le tourisme

Le Groupe de travail reconnaît que le tourisme qui n'est pas un tourisme de consommation peut ne pas avoir d'impact grave sur les ressources en faune sauvage, mais le tourisme de chasse pose une menace sérieuse par une exploitation excessive des ressources en faune sauvage, en raison:

- d'un accès facile aux animaux
- du développement d'activités artisanales basées sur le commerce des produits de la faune sauvage

En conséquence, le Groupe de travail recommande aux Etats:

- de concevoir un réseau routier touristique qui respecte l'habitat et la tranquillité de la faune sauvage
- d'interdire l'abattage de la faune sauvage pour le seul but de rapporter des trophées
- de respecter rigoureusement les limites à l'abattage

### 3.3 Utilisation culturelle

Le Groupe de travail a reconnu l'importance de l'utilisation de la faune sauvage pour des raisons culturelles, mais une telle utilisation devient une pratique négative lorsqu'elle implique une dimension commerciale, autrement dit le développement de réseaux de chasseurs, vendeurs et acheteurs, etc.

Etant donné cette tendance de l'utilisation culturelle des ressources en faune sauvage, le Groupe de travail recommande des recherches et des études sur les ressources en faune sauvage afin de trouver des normes alternatives.

### 3.4 Utilisation comme moyen de subsistance

Le Groupe de travail reconnaît le droit des populations d'exploiter les ressources en faune sauvage pour leur survie, mais la démographie galopante, la pauvreté et la crise économique obligent les populations à exercer une pression sur les ressources en faune sauvage, ce qui constitue une menace grave pour elles.

Au vu de cela, le Groupe de travail recommande aux Etats de mettre au point une gestion du gibier pour compenser les pertes causées par l'exploitation de la faune sauvage dans la nature.

La prise en compte de toutes ces recommandations dans la formulation des politiques et les pratiques de développement limitera les pratiques négatives liées à l'utilisation des ressources en faune sauvage en Afrique.

## **Groupe de travail 3**

Thème: *Options politiques, juridiques, institutionnelles et autres pour traiter la question de la viande de brousse.*

Le Groupe de travail a identifié de nombreuses options pour traiter la question de la viande de brousse, y compris l'option politique, juridique, institutionnelle, de recueil d'informations et de recherche, ainsi que des options pour une action pratique.

### **1. Principes politiques**

- déléguer le pouvoir au gouvernement local et aux communautés locales
- impliquer tous les intervenants dans les processus de prise de décision
- promouvoir des approches intersectorielles, par exemple par le biais de Protocoles d'accord
- exiger une restauration post-extraction, par exemple par des titres de remboursement
- établir des codes de pratique opérationnels
- faciliter les investissements du secteur privé
- soutenir la certification
- exiger des évaluations de l'impact environnemental pour l'ensemble des activités de développement
- établir des normes d'hygiène vétérinaire pour le commerce de la viande de brousse

### **2. Questions juridiques**

- examiner et réviser les lois et réglementations existantes afin de supprimer les dispositions obsolètes et mettre en œuvre toutes les nouvelles politiques nécessaires
- établir de nouvelles lois pour combler les lacunes dans la capacité d'application des politiques importantes qui ne peuvent pas être mises en œuvre de manière appropriée par une révision des lois existantes

### **3. Questions institutionnelles**

- délégation réelle de pouvoir
- habilitation effective du gouvernement local
- habilitation effective des communautés
- organisation des communautés, par exemple par le biais des comités de village pour les ressources naturelles
- appui budgétaire opérationnel nécessaire

#### 4. Recueil et recherche d'informations

- établir toutes les utilisations de viande de brousse, par exemple une utilisation alimentaire, pour les revenus, médicale, culturelle
- établir qui utilise la viande de brousse et dans quels buts
- établir les méthodes de chasse
- établir les chaînes de distribution
- établir les voies de distribution
- établir les systèmes de commercialisation
- étudier comment la demande est générée
- étudier l'historique de la gestion traditionnelle des ressources
- étudier l'influence du gouvernement colonial
- étudier le rôle des animaux dans la fonction écosystémique
- recherche et suivi des ressources en faune sauvage et leur utilisation
- étudier les influences positives et négatives de l'économie locale

#### 5. Mesures pratiques

- créer des partenariats à tous les niveaux
- appliquer des normes vétérinaires le long de la chaîne de distribution
- mettre en place un Groupe d'action pour la viande de brousse africaine
- donner la priorité à la viande de brousse au niveau régional et au niveau international
- contrôler la qualité de la viande de brousse commercialisée
- sensibiliser le public à tous les niveaux – hommes politiques & gouvernements, société civile, secteur privé
- générer des sources alternatives de revenus – par exemple l'écotourisme, l'exploitation forestière artisanale
- renforcer la formation et les capacités pour l'ensemble des intervenants et dirigeants
- développer des sources alternatives de protéines – par exemple la pisciculture
- identifier les croyances et pratiques religieuses/culturelles positives
- reconnaître les sensibilités culturelles – par exemple en autorisant les chasses cérémoniales
- reconnaître et travailler avec les structures gouvernementales existantes
- promouvoir la reconnaissance de la contribution économique de la faune sauvage
- développer un mécanisme financier durable pour réglementer le commerce de viande de brousse
- promouvoir la conformité aux conventions internationales
- tirer largement profit des valeurs traditionnelles avec les applications de gestion des ressources s'y rapportant

Le Groupe de travail a admis l'existence de circonstances particulières à chaque pays, qu'il faut bien connaître et comprendre avant d'envisager quelles mesures mettre en œuvre pour traiter la question de la viande de brousse.

#### Discussion et conclusion

Au cours de leurs délibérations, les Groupes de travail ont identifié les divers bénéfices et valeurs apportés par la faune sauvage, reconnu la gravité de la menace pour la faune sauvage posée par le commerce de la viande de brousse, et proposé un large éventail d'actions qui pourraient être prises en réponse à cette menace.

Ce qui est à faire pour traiter le problème de la viande de brousse peut être généralisé dans une question préoccupant la FAO depuis longtemps, à savoir le besoin de réconcilier

l'aménagement de la faune sauvage et des aires protégées avec les intérêts des populations. Il s'agit d'une question difficile et complexe à cause du conflit potentiel entre les objectifs de conservation et les objectifs de subsistance dans les différentes approches proposées aujourd'hui pour gérer le problème de la viande de brousse.

L'*Overseas Development Institute* [ODI] au Royaume-Uni a adopté une approche de la question de la viande de brousse axée sur la population. Cette approche est résumée ci-dessous parce qu'elle intègre de manière cohérente la question de la viande de brousse dans le contexte plus large des ressources naturelles, et propose une approche rigoureuse pour la traiter.

La difficulté et la complexité de ce problème ressortent du fait que, bien que la nécessité de réconcilier les besoins et exigences de conservation avec les perspectives de subsistance ait été reconnue depuis longtemps par le Professeur E.A.O. Asibey du Ghana, une telle réconciliation s'est avérée difficile, même lorsque la conservation d'espèces spécifiques apparaît cohérente avec les préoccupations de subsistance.

Une condition préalable pour parvenir à cette réconciliation est que, malgré la preuve désormais concluante que le commerce de la viande de brousse dans sa forme actuelle n'est pas durable et que des extinctions locales et mondiales pourraient être imminentes, les spécialistes de la conservation doivent reconnaître que la nécessité de satisfaire les intérêts des populations requiert que la protection des espèces qui ne peuvent pas survivre à des activités de chasse soit contrebalancée par un abattage raisonnable de celles qui le peuvent. L'interdiction pure et simple de la chasse du gibier pour protéger les espèces les plus vulnérables, même si cela était possible à mettre en oeuvre, anéantirait une stratégie clé de subsistance et amoindrirait probablement l'état nutritionnel de beaucoup de personnes rurales pauvres.

Permettre la chasse d'espèces qui peuvent résister est crucial : les chasseurs et les consommateurs peuvent relativement facilement substituer différentes espèces de gibier, si et lorsque ce gibier se raréfie ou disparaît localement, supprimant ainsi la pression sur les espèces vulnérables, mais d'un point de vue de la conservation, il n'est pas possible de trouver des substituts pour les espèces disparues. En d'autres mots, les chasseurs peuvent être flexibles mais pas les spécialistes de la conservation.

Pour parvenir à concilier la protection de l'environnement avec les besoins des populations, il est nécessaire d'informer sur des questions qui sont soit mal comprises, soit à peine connues. Jusqu'à récemment, la recherche sur l'industrie de la viande de brousse était essentiellement commandée par les priorités de la protection environnementale, les préoccupations de subsistance tendant à rester secondaires et accessoires. Mais l'importance de la viande de brousse dans les économies des Etats des aires de répartition requiert que l'élaboration des politiques prenne totalement en compte la dimension humaine. Pour que cela se fasse efficacement, plus d'informations sont nécessaires sur des questions telles que:

- la nature et l'étendue des liens de pauvreté dans la production et la consommation de la viande de brousse, y compris la distribution de valeurs dans la chaîne de produits de la viande de brousse;
- les contraintes des politiques qui influencent le commerce, et leurs implications pour le bien-être des populations pauvres;
- les problèmes de gouvernance sous-jacents, et leur potentiel de traitement dans le sous-secteur de la faune sauvage;
- les performances des projets de développement et de conservation dans la satisfaction des objectifs de bien-être humain et de conservation, et les développements prometteurs dans ces domaines;
- les leçons pouvant être tirées d'autres disciplines concernant la conciliation des objectifs sociaux et de conservation;

- les valeurs traditionnelles et l'héritage culturel sous-jacents qui caractérisent les liens entre la communauté et le village.

La recherche selon ces lignes directrices donnera une opportunité d'explorer les différences de perspectives qui apparaissent dès lors que la dimension humaine est mise au premier plan, et que la priorité est donnée aux moyens de subsistance et aux préoccupations économiques et socioculturelles.

En termes de solutions au problème de la viande de brousse, une option potentiellement prometteuse serait de développer un intérêt des communautés pour les ressources forestières dans leur ensemble, la viande de brousse n'étant qu'une composante d'un système plus large de gestion communautaire des ressources naturelles. Une fois la priorité donnée aux perspectives de subsistance par rapport à des préoccupations étroites de préservation, la voie est alors ouverte à un engagement plus constructif avec les populations locales. Les possibilités de faire un lien avec d'autres opportunités génératrices de revenus (telles que la production communautaire de bois d'œuvre) illustrent la possibilité réaliste d'identifier des sources supplémentaires de revenus pour les populations locales.

Mais la mise en place de systèmes efficaces de gestion tels que des initiatives communautaires constitue sans nul doute un défi absolument majeur. Si l'on considère ce que cela implique réellement, il est évident que d'importantes sommes d'argent seront nécessaires si des modèles de gestion doivent être établis à une échelle suffisante, tant pour sécuriser le bien-être d'un grand nombre de personnes pauvres que pour préserver les ressources.

La gouvernance est une autre question cruciale qui doit être abordée.

La crise de la viande de brousse pourrait raisonnablement être décrite comme étant essentiellement une crise de la gouvernance globale des zones forestières, et pourrait donc être abordée comme un élément dans une stratégie plus large de réforme de la gouvernance des ressources naturelles. En fait, il existe des raisons de considérer l'aménagement de la faune sauvage comme une bonne porte d'entrée dans cette réforme plus large de la gouvernance. Non seulement cela se fonderait sur des électeurs dont la marginalisation est au cœur de la gouvernance forestière pauvre (les populations rurales pauvres), mais cela pourrait en outre s'effectuer en synergie avec d'autres efforts de développement.

Une approche serait l'octroi de droits d'exploitation forestière aux communautés locales, qui pourrait bel et bien conduire à une meilleure gestion des ressources en bois d'œuvre et PFNL, et pourrait avoir un potentiel en rapport avec la chasse et la viande de brousse. Une raison à cela est que la capacité de gestion développée en rapport avec le bois d'œuvre et les PFNL pourrait être mise à disposition de la gestion de la chasse et de la viande de brousse – un bon exemple de la manière dont la capacité développée dans un contexte peut être appliquée dans d'autres, et un moyen de réduire des coûts de transaction pour le renforcement des capacités qui pourraient sinon s'avérer prohibitifs.

Cependant, les zones concédées aux communautés pour l'exploitation du bois d'œuvre sont souvent relativement petites et il est probable que des superficies bien plus étendues seront nécessaires aux chasseurs pour s'adapter à la diversité et aux habitudes des différentes espèces de proies, et pour permettre une chasse durable. Des approches paysage (écosystème) peuvent donc être requises pour élargir la surface de couverture et permettre une approche intégrée de la gestion.

Une considération supplémentaire est que la législation forestière est souvent basée sur des suppositions simplistes sur la nature du titre foncier, et des présomptions d'usage unique et exclusif des ressources forestières. Les perspectives paysage auraient l'avantage supplémentaire d'élargir le champ d'activités qui se recouvrent et qui sont reconnues légitimes dans une zone communautaire donnée.



Le travail du Séminaire en cours de session a bien montré et fait connaître l'expérience ghanéenne relative à la "redécouverte" de l'héritage, des valeurs et des symboles culturels attachés aux espèces animales sauvages. Ces valeurs soutiennent souvent un comportement, une pratique et des usages favorables à la protection ou à une gestion raisonnable des ressources. Les institutions nationales en charge de la faune sauvage ont un intérêt à redécouvrir ces valeurs et à les utiliser dans leur gestion et leur travail de vulgarisation.

La théorie de l'exploitation spatiale développée par McCullough (1996) semble également prometteuse. Cette théorie plaide en faveur d'une répartition des zones sous gestion en zones (protégées) chassées et non chassées ('*bassins*' et '*sources*'), les animaux se déplaçant sans restriction entre les deux. Une estimation généreuse de la zone source relative au bassin permet des marges potentielles larges pour une exploitation excessive et contrebalance le manque de connaissances biologiques.

Des approches similaires fonctionnent déjà dans les pêches maritimes, impliquant le concept de 'zones de non prise', où les zones protégées sont définies en relation avec les besoins futurs d'exploitation, et pas indépendamment d'eux.

Il est loin d'être certain que ces nouvelles approches puissent être adaptées au sein du système UICN existant des catégories de zones protégées, parce que des règles strictes de protection donnent peu de flexibilité en termes juridiques ou de gestion. De même, les personnes vivant dans les forêts ont appris à se montrer sceptiques vis-à-vis des propositions faites par des organismes de conservation de restreindre leur accès à leurs ressources, prétendument dans leur propre intérêt à long terme. Mais les coûts élevés du maintien du modèle 'forteresse' de la conservation de la biodiversité peuvent eux-mêmes créer des pressions pour une ouverture à de nouvelles approches.

Un problème spécifique relatif aux populations forestières est qu'historiquement l'absence d'un mode de gouvernance au-dessus du niveau du village représente un défi dans de nombreuses zones forestières, qui étaient souvent caractérisées par leurs 'sociétés sans Etat' à l'époque précoloniale. Mais dans ces circonstances, les opportunités de créer de nouvelles alliances – par exemple, des fédérations d'utilisateurs locaux prenant en mains la gestion et la commercialisation d'autres ressources forestières, telles que le bois d'œuvre et les PFNL – peuvent également offrir un potentiel pour l'industrie de la viande de brousse.

On pourrait donc conclure qu'en dépit du caractère décourageant du problème de la viande de brousse émergent des moyens de le résoudre, qui donnent quelque espoir d'arriver à le cerner réellement.

## Références bibliographiques

**Ampadu-Agyei, Okyeame.** 2002. *The Bushmeat Crisis in Ghana*. Présentation du séminaire en cours de session.

**FAO.** 2002. *Sustainable Use of Wildlife – The Bushmeat Crisis*. FO:AFWC/WL:2002/2

**Overseas Development Institute [ODI]** Bushmeat and Livelihoods Research Project : <http://www.odi-bushmeat.org/>

**McCullough, D.** 1996. *Spatially structured populations and harvest theory*. The Journal of Wildlife Management, **60**: 1- 9.